

## Mondial Assistance partenaire de LOT la première compagnie aérienne polonaise

Paris le 6 novembre 2007 – LOT, la plus importante compagnie aérienne polonaise, a choisi Mondial Assistance. Ce nouveau partenariat permet aux voyageurs de souscrire en ligne sur le site : [www.lot.com](http://www.lot.com) des contrats d'assurance voyage (annulation, perte de bagages...) ainsi que des contrats d'assistance médicale à l'étranger, en même temps qu'ils achètent leurs billets d'avion.

LOT est le plus important transporteur aérien polonais - 3,7 millions de voyageurs en 2006 - présent sur le marché depuis plus de 78 ans. La compagnie aérienne opère sur un des marchés européens les plus dynamiques et poursuit le développement de ses lignes intérieures et celles à l'international.

C'est dans ce contexte de forte croissance que la compagnie LOT a choisi Mondial Assistance pour proposer à ses clients des contrats d'assistance et d'assurance voyage en Pologne et vers 13 destinations européennes (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Norvège, Royaume Uni, Pays Bas et Suède) qui seront couvertes progressivement d'ici au début de l'année 2008.

« Nous sommes heureux de ce partenariat avec Mondial Assistance dont l'expertise n'est plus à démontrer, » a déclaré XXX, YYY, de la compagnie LOT. « Leur savoir faire en matière d'e-Commerce nous a permis d'intégrer directement et en plusieurs langues leurs contrats sur notre site Internet sans bouleverser nos process commerciaux ni remettre en cause la fluidité de notre site. »

« LOT connaît une forte croissance qui repose sur une exigence de qualité absolue, » a complété Erick Morazin, Directeur des Ventes Internationales de Mondial Assistance. « Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu apporter à LOT et à ses voyageurs des solutions qui répondent à ces exigences. »

KLM s'appuie sur la plate-forme e-Magin développée par Mondial Assistance aujourd'hui utilisée, dans plus de trente pays en Europe et partout dans le monde, par de nombreux tour-operators, compagnies aériennes, ou encore agences de tourisme en ligne. E-Magin permet à chaque prestataire d'offrir des polices d'assurances spécifiquement conçues pour répondre à ses attentes et aux besoins de ses clients (types de transport, usagers, voyages professionnels ou touristiques ...). La plate-forme e-Magin enregistre plusieurs milliers d'assurance voyage par jour.

### **Le groupe Mondial Assistance : une intervention toutes les 3 secondes, partout dans le monde.**

Leader international de l'Assistance, de l'Assurance voyage et des services aux personnes, le groupe Mondial Assistance compte aujourd'hui plus de 8 550 salariés parlant près de 40 langues différentes et travaille dans le monde entier avec un réseau de 400 000 prestataires et 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4 % de la population mondiale. Les services du groupe sont proposés sur les cinq continents. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group. [www.mondial-assistance.com](http://www.mondial-assistance.com)

### **Mondial Assistance**

Léonor de Coëtlogon

Tél. : 00 33 1 53 25 53 65

#### Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines

d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.